

Médiathèque Le Courtil

Place de l'Eglise

56 550 Locoal-Mendon

02 97 24 53 17

mediatheque@locoal-mendon.fr



Horaires

Mardi 16h-18h30
Mercredi 10h-12h30 /
14h-18h30
Vendredi 16h-18h30
Samedi 10h-13h

Horaires été

10h-12h30
10h-12h30 /
14h-18h30
10h-12h30
10h-13h



Pour créer votre compte, et accéder à l'ensemble des informations du réseau des Médiathèques Terre Atlantique et aux ressources numériques, connectez-vous au portail avec votre carte d'abonné à l'adresse suivante :

<https://www.mediathèques-terre-atlantique.fr>

MÉDIATHÈQUE LE COURTIL LOCOAL-MENDON

TI EL LENN

ER LIORH

LOKOAL-MENDON

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Abonnements

Enfant, jeune de moins de 18 ans, étudiant	Gratuit
Individuel : Adulte de plus de 18 ans	10 €
Famille : Membres d'une même famille à la même adresse	15 €
Individuel extérieur au réseau des Médiathèques Terre Atlantique	20 € <i>Pas d'accès aux ressources numériques</i>
Ecoles et structures jeunesse de la commune	Gratuit <i>Se renseigner pour les modalités de prêt</i>

Modalités de prêt et de restitution

L'acquiescement d'un abonnement annuel vous permet d'accéder à l'ensemble des Médiathèques du réseau Terre Atlantique et d'y emprunter jusqu'à 20 documents par personne parmi les livres, revues, CD et DVD (4 maximum pour les DVD).

Le retour des documents empruntés se fera dans la médiathèque où le prêt aura eu lieu. La durée de prêt est fixée à 4 semaines. La prolongation du prêt est possible, se renseigner auprès des bibliothécaires.

En cas de retard, vous serez notifié par courrier électronique.

Vous pouvez effectuer des réservations (10 maximum) sur des documents déjà empruntés. Vous serez informé de leur disponibilité, pour une durée de deux semaines.

Toute inscription est matérialisée par la délivrance d'une carte d'abonné personnelle que vous devrez présenter à chaque prêt.

L'abonné est responsable de sa carte et des ouvrages empruntés. Ainsi, tout livre/CD/DVD détérioré ou perdu sera remplacé à l'identique ou remboursé par l'abonné.

Le lecteur doit prendre soin des ouvrages confiés et surtout **ne doit pas les réparer lui-même**. Lors du retour, signaler simplement l'incident au personnel de la médiathèque qui prendra les mesures nécessaires.

Règlement intérieur

Article 1 : La médiathèque est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation de la population. Son accès y est libre et gratuit pour tous ainsi que la consultation des documents.

Article 2 : Les usagers sont tenus de ne pas troubler l'ordre à l'intérieur de la médiathèque, et devront adopter un comportement respectueux envers les lieux et les personnes présentes.

Article 3 : Les parents, accompagnés d'enfants mineurs dont ils sont responsables, veilleront à ce que ces derniers respectent le règlement.

Article 4 : Les denrées alimentaires, boissons, animaux (hors chiens guides) ... ne sont pas admis dans ce lieu public.

Article 5 : Le personnel et les bénévoles de la médiathèque ne sont pas responsables en cas de vol ou de perte.

Article 6 : Le personnel et les bénévoles sont disponibles pour vous accueillir, vous aider et vous conseiller dans vos recherches et chargés de l'application du présent règlement.

Article 7 : Tout usager s'engage à se conformer au règlement. Des infractions graves ou des négligences répétées peuvent entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit de prêt et, le cas échéant, de l'accès à la médiathèque.



Postes informatiques et accès Internet

Cinq postes informatiques (dont un réservé aux personnes à mobilité réduite) avec accès Internet sont à votre disposition gratuitement. Les impressions sont possibles (0.10 € noir et blanc, 0.20 € couleur, gratuit pour les CV).

Ressources numériques

La création de votre compte sur le portail du réseau, vous donne accès à des ressources numériques : Presse en ligne avec Cafeyn, vidéos d'autoformation avec Skilleos, musique avec le Philharmonie de Paris.